



Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales en Gironde, « Pour un Bien-respirer ensemble ! »

Mesdames, Messieurs les candidats,

Les 15 et 22 mars prochains vous briguerez un mandat de conseiller municipal et de maire sur le département de la Gironde. Acteur incontournable de la vie des territoires et de notre quotidien, le Maire doit assurer sur sa commune «le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique». La protection de la santé de vos administrés est plus que jamais au cœur de vos attributions.

La santé environnementale : un domaine qui prend une résonance particulière ici en Gironde, plus gros consommateur de pesticides de synthèse, dont l'ensemble de la population est exposée à ces pourvoyeurs de cancers, Parkinson, maladie de Charcot, malformations congénitales et autres joyusetés du même genre.

Les résultats des analyses d'air* menées par ATMO Nouvelle Aquitaine sont sans appel : de Saint-Estèphe dans le Médoc au Jardin Botanique de Bordeaux, les résidus de pesticides de synthèse sont partout. Ils sont jusque dans les chambres des enfants* et sur les cheveux des femmes enceintes* résidentes du Médoc.

C'est tout le territoire girondin qui est, chaque année, d'avril à septembre, pris au piège des pulvérisations de pesticides de synthèse. En votre qualité d'élus locaux, vous serez inévitablement en première ligne lors de la mise en cause de responsabilités, face à une population inquiète et en attente de mesures concrètes et véritablement protectrices. Les élus qui ont emboîté le pas à M. Daniel Cueff maire de Langouët en prenant des arrêtés anti pesticides (dont certains furent validés par la justice) ont pris conscience de l'ampleur de la catastrophe sanitaire et de la nécessité d'agir. Les pouvoirs publics et les institutions viticoles font semblant de croire qu'on peut traiter avec des produits cancérigènes à 10 m des écoles. Ils font de la communication autour de charte riverains qui n'engagent à rien de vérifiable. Vous resterez donc seuls sur votre territoire pour en gérer les conséquences et c'est seuls que vous serez face à votre responsabilité pénale.

Sachez que des mesures répondant aux attentes de la population girondine, de nature à la protéger efficacement et relevant de votre compétence, existent :

- Concertation avec les professionnels de votre commune pour adapter les produits de traitements aux abords des établissements sensibles (écoles, crèches, EHPAD...),
- Réunion en amont de chaque saison avec professionnels et la population,
- Installation de manches à air pour indiquer la vitesse du vent,
- Relais de l'information vers la population sur les dates de traitement et les délais de rentrée,
- Médiation en cas de conflit entre un professionnel et un habitant,

Cette problématique qui empoisonne la vie des girondins 5 mois par année, sera le poison de votre mandat si vous ne prenez pas vos responsabilités d'élus et de représentants de tous vos concitoyens. Pour un Bien-vivre ensemble, il faut commencer par un Bien-vivre tout court et rester en bonne santé. Vos électeurs vont vous confier pendant six ans, la politique sanitaire de leur commune, ne les enfumez pas !

Le Collectif Info Médoc Pesticides et Alerte Aux Toxiques se tiennent à votre disposition, pour vous accompagner dans la réflexion durant cette campagne électorale et dans l'action lors de votre prise de fonction d'élus.

Contacts :

- **Collectif Info Médoc Pesticides** : Marie-Lys Bibeyran 06 64 21 89 23, marie-lys.bibeyran@orange.fr
- **Alerte Aux Toxiques** : Valérie Murat 06 11 52 65 97 valeriemu@outlook.fr

* https://alerteauxtoxiques.files.wordpress.com/2019/09/rapportatmona_pest_int_18_001_pest18_versionfinale_2019-08-28_0.pdf

* <http://infomedocpesticides.fr/2018/02/15/medoc-habitations-et-salle-de-classe-contaminees-par-pesticides-viticoles/>

* <http://infomedocpesticides.fr/2019/04/11/enquete-apache-2-femmes-enceintes-enfants-et-travailleurs-des-vignes-du-medoc-contaminees/>